

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE BADMINTON

1



PROJET TERRITORIAL 2020 – 2024

SOMMAIRE

- ✓ Introduction
- ✓ Contexte
- ✓ Besoins identifiés
- ✓ Axes prioritaires de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton
- ✓ Partenaires et ressources

A. Introduction

Ce document présente le projet territorial de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton pour l'olympiade 2020-2024. Il s'inscrit dans la continuité du projet territorial de la Ligue AURA durant l'olympiade 2016-2020 ainsi que du projet fédéral de la FFBaD et notamment sa réflexion sur le « Qui fait quoi » dans l'architecture fédérale.

B. Contexte

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton est le fruit de la fusion des ligues Auvergne et Rhône-Alpes en juillet 2016. Depuis lors, les membres du nouveau Conseil d'administration, partageant les mêmes valeurs et la même passion pour le badminton, œuvrent ensemble pour promouvoir son développement harmonieux et durable sur tout le territoire de la nouvelle région.

Durant les années 2016-2020, le paysage du badminton régional et national a connu un certain nombre de mutations qui influenceront obligatoirement la stratégie à mener par la Ligue pour les années à venir, dont :

- le *ralentissement général du nombre de licenciés FFBaD* tant au niveau régional qu'au niveau national ;
- la *réflexion du « Qui fait quoi » menée par la FFBaD* en 2019, visant à redéfinir les rôles respectifs des clubs, des comités et des ligues ;
- la *redéfinition de la filière haut-niveau* en vue des Jeux Olympiques de Paris 2024 ;
- l'*accélération de la professionnalisation* dans les clubs et les comités
- les *obstacles ou questionnements liés à cette professionnalisation et à sa pérennisation*
- l'instauration de l'*Agence Nationale du Sport (ANS)* et la réforme des subventions publiques ;

- la mise en service réussie de *la Salle Everest à Voiron* et son utilisation massive par tous les étages du badminton français, y compris l'organisation de compétitions nationales et internationales par la Ligue.



3

C. Besoins identifiés

Le projet territorial de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton 2020-2024 est le fruit de réflexions menées entre les élus de la Ligue et les représentants des comités départementaux dans le cadre du dialogue de gestion régional (DGR) tout au long de l'olympiade 2016-2020, mais en particulier au printemps 2020. Cette réflexion a mis en lumière les besoins suivants :

- le besoin toujours impérieux de *préserver et de développer la pratique du badminton* dans les clubs affiliés FFBaD, visant *tous les publics et tous les âges*, avec un accent particulier sur les adhérents « dits » loisir et la fidélisation des primo-adhérents, aussi bien chez les jeunes que chez les adultes ;



- le besoin de *mailler tout le territoire* de la région avec des clubs affiliés FFBaD, que ce soit par la création de nouveaux clubs ou par l'affiliation de clubs non-affiliés ;
- le besoin d'opérer *une veille systématique sur les équipements* pouvant accueillir le badminton

- le besoin de *clarifier les rôles respectifs* des clubs, des comités et de la ligue dans la structuration du parcours permettant aux meilleurs jeunes d'accéder au haut niveau national et international ;



- le besoin de *soutenir et d'accompagner les clubs et les comités* dans le processus de professionnalisation et de pérennisation de l'emploi tout en veillant au respect du droit du travail et de la Convention collective nationale du sport ;
- le besoin de proposer aux bénévoles et aux professionnels des *formations adaptées* et d'assurer un suivi permanent des personnes formées.



D. Axes prioritaires de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton

En 2017, suite à une réflexion de fond liée à la fusion des deux territoires, la ligue a organisé son fonctionnement selon deux domaines d'activité stratégiques (DAS) que sont :

-Le développement qui comprend :

-la *formation* : la ligue a créé le schéma régional de formation afin de travailler main dans la main avec les comités départementaux tout en œuvrant au maximum en proximité sur l'ensemble du territoire. Dans ce cadre, le portage des actions entre comités départementaux et ligue a été clarifié.

-le *sport pour tous* : La ligue est support des dispositifs fédéraux mais aussi, via sont ETR-D (Equipe technique régionale – Développement), propose des axes de travail et des labels afin d'accompagner ou d'inciter les clubs à entrer dans les dispositifs. On notera entre autres l'accompagnement à la réalisation de journées sport handicap' ou sport adapté, le soutien à la fidélisation avec le label « mon club et moi », le soutien financier au projet sport santé via le DGR (dialogue de gestion régional) et enfin la prise en compte de la pratique féminine depuis juin 2020.



-la *vie sportive* : La ligue porte les interclubs régionaux, liens indispensables entre les niveaux départementaux et national, organise les championnats régionaux.

-les *équipements* : la ligue fait de son mieux pour créer un réseau d'acteurs locaux institutionnels et en parallèle essaie d'être le premier interlocuteur fédéral lors de l'émergence de tout projet de création ou de rénovation de salle.

-la filière jeunes vers le haut niveau (HN) englobant :

-le *projet minibad'* : label régional créé pour inciter les clubs à la prise en compte de ce public et la mise en œuvre d'une prise en charge de qualité.



-le *Projet Jeunes Détectés (PJD-RHD)* : qui est un dispositif liant les comités départementaux à la ligue sur l'accompagnement des jeunes espoirs départementaux. Le comité doit créer, en corrélation avec ses clubs, un suivi de ces jeunes, une qualité et une quantité d'encadrement (PJD) et doit mettre en œuvre des rencontres départementales pour l'émulation du groupe sous forme de regroupements hebdomadaires (RHD).



-le *collectif de ligue* : les badistes repérés via les dispositifs ci-dessus et les membres du pôle espoirs sont évalués par l'ETR-J qui sélectionne les jeunes prometteurs afin de les accompagner en compétitions, en stages, et ainsi participer à leur progression et leur intégration dans la filière. Le travail est concerté entre clubs, comités et ligue.

-le *dispositif avenir* : ce dernier est un outil fédéral que la ligue met en œuvre sur son territoire via des soutiens aux clubs avenir (label FFBaD), des visites bi-annuelles du CTS en charge du dispositif et du responsable régional de la filière plus une intégration des jeunes aux dispositifs régionaux ci-avant cités.



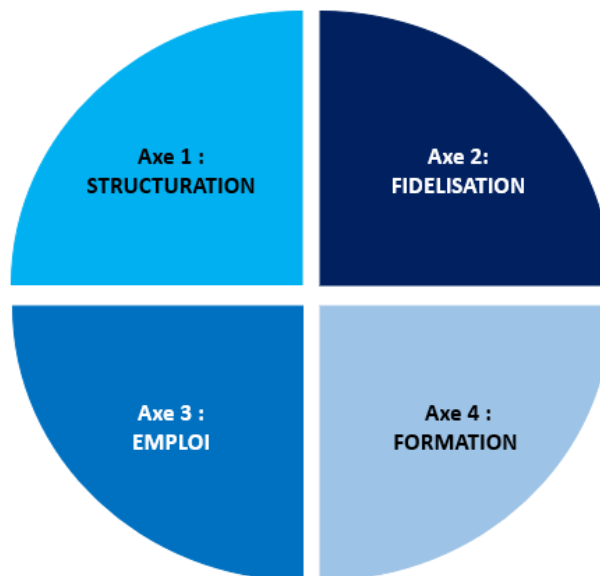
-le *pôle espoirs de Voiron* : il est la dernière étape des jeunes prodiges régionaux et la porte vers les pôles France. Tous les dispositifs en amont conduisent à cette apogée régionale.

Tenant compte du contexte actuel du badminton tant régional que national et partant des besoins identifiés ci-dessus, le projet 2020-2024 de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton se décline en **quatre axes prioritaires** :

1. Structuration
2. Fidélisation
3. Emploi
4. Formation

afin de réaliser nos ambitions pour le badminton régional, à savoir:

- ✓ proposer une pratique adaptée et conviviale au plus grand nombre,
- ✓ fidéliser les pratiquants,
- ✓ identifier et entraîner nos futurs champions.



Evaluation annuelle

Une évaluation annuelle via le conseil d'administration, les différentes commissions de la ligue et les salariés sera réalisée afin de faire des points d'étape sur le projet ci-dessus, avec une présentation en assemblée générale. Ainsi, il sera possible de rendre compte de l'avancée des différents projets et de réajuster les objectifs et les actions si besoin.

Axe prioritaire 1 - Structuration

Les écarts de développement entre les départements, ou en leur sein entre les bassins de vie, mis en évidence lors de l'analyse du territoire post-fusion, s'est avéré criant mais aussi impactant. **La nouvelle communication, le dialogue de gestion régional (DGR), la formation des dirigeants et l'implication d'élus de tous les territoires ont été des aides pour lisser les différences.** Toutefois, le travail sur la structuration de TOUTES les instances fédérales du territoire reste un travail prioritaire et indispensable. S'il a été induit de 2016 à 2020, il est souhaité et porté sur l'olympiade à venir et ce selon un plan pré-établi que voici.

7

Actions concrètes :

- œuvrer en faveur d'un maillage harmonieux du territoire via la création de nouveaux clubs affiliés ;
- impulser une structuration du territoire en « bassins » afin de favoriser et coordonner la mise en place d'actions en facilitant la mutualisation ;
- mettre en place une veille systématique des projets de construction et de rénovation de salles de sport pouvant accueillir le badminton, soutenir activement les promoteurs locaux de ceux-ci et nouer un dialogue efficace et permanent avec les acteurs institutionnels concernés ;
- poursuivre la structuration du parcours d'accès au haut niveau par le biais des outils existants que sont le *label « Minibad »*, le *Projet Jeunes Détectés (PJD)*, le *dispositif « avenir » fédéral (DAD, DAR, DAI, DAN, Clubs Avenir)* et le *pôle espoirs régional* ;
- se doter de moyens permettant d'augmenter la part de femmes participant à la vie fédérale à tous les niveaux, notamment via la création d'un *label « Bad' au féminin »* ;
- poursuivre les actions existantes et créer des nouvelles actions envers les publics éloignés de l'activité badminton, tels que les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ;
- développer les passerelles et actions envers le monde scolaire et les entreprises ;
- mettre en place une politique de mutualisation entre les comités et les clubs :
 - *Communication :*
 - partage de fichiers pour assurer la mise à disposition de documents types faciles à adapter
 - mutualisation des outils numériques et du travail d'administration de ces outils (partage de fichiers, listes de diffusion, outil de sondage/questionnaire, vidéo-conférence, outil de gestion de projet, coordination de tâches, etc.)

➤ *Administration :*

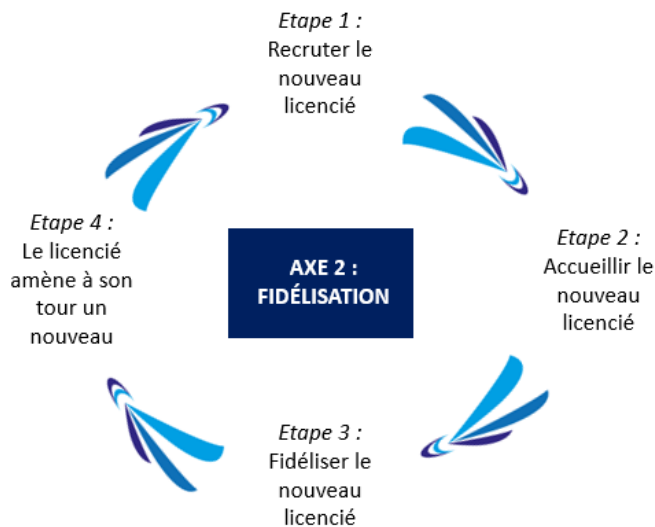
-recommandations concrètes (ex : outil pour la comptabilité, pour émettre les factures, pour suivre le temps de travail, pour un contrat de travail, pour un site web, etc.) qui permettent ensuite de mieux assister les comités s'ils ont suivi nos recommandations.

➤ *Emploi :* mutualisation de moyens humains sur certaines tâches

➤ *Partage du projet et de sa progression :* temps d'échanges réguliers (en visio-conférence) avec tous les dirigeants de comités afin de développer un esprit d'entraide, de partager les bonnes pratiques et retours d'expérience.

- *encourager la mise en place d'écoles de badminton (EFB)* dans les clubs qui n'en ont pas, en fournissant des outils et une méthodologie pour les dirigeants qui veulent tenter l'aventure.
- *documenter les bonnes pratiques pour recruter des bénévoles et les fidéliser.* Mettre en commun des documents supports comme des « fiches de mission » qui permettent aux joueurs de se faire une idée de ce que l'on attend d'eux.
- poursuivre l'exploitation de la Salle Everest de Voiron en tant que vitrine du badminton régional et national ;

Axe prioritaire 2 - Fidélisation



Le constat d'un fort turn-over chez certains publics notamment les licenciés « dits » loisirs, le public féminin et les primo-licenciés nous amène à réfléchir à des actions de fidélisation de ces publics. Par ailleurs, le ralentissement du nombre global de licenciés au sein de notre fédération nous interroge sur l'accueil que nous portons à ceux qui poussent la porte des clubs. Si les clubs et les comités sont sans doute les acteurs majeurs de la fidélisation, la ligue AURA souhaite impulser des actions aidant ces clubs et ces comités à fidéliser leurs licenciés.

9

Actions concrètes :

- instaurer un dialogue permanent avec les comités et les clubs et leur fournir l'appui nécessaire pour assurer leur pérennité et développement ;
- aider les clubs existants à fidéliser leurs adhérents par la généralisation du label « Mon Club et Moi » avec une attention particulière pour le public féminin dont le taux de fidélisation est inférieur à celui des hommes ;
- développer et proposer de nouvelles formes de pratique et de compétition adaptées aux débutants et basées sur des formats courts et conviviaux, tout en maintenant et développant la structure des compétitions traditionnelles (ICR, CRV, CRJ, TRJ...);



Axe prioritaire 3 - Emploi

L'emploi et la professionnalisation des clubs et des comités qui en découle a été et reste au cœur de la stratégie fédérale. La ligue AURA a accompagné cette professionnalisation, notamment par l'octroi d'aides financières aux clubs et aux comités porteurs d'emploi. Cette aide financière, toujours bienvenue, ne semble néanmoins pas suffisante pour accompagner au mieux les employeurs, eu égard aux questionnements soulevés par la professionnalisation et sa pérennisation (tant au niveau juridique qu'administratif ou dans les liens salariés/bénévoles). La ligue AURA souhaite donc continuer à accompagner les structures qui ont des projets d'emplois mais aussi mieux accompagner dans la durée les clubs et comités employeurs.

10

Actions concrètes :

- anticiper et accompagner les créations d'emploi à travers un observatoire de l'emploi
- créer une base de données des emplois badminton dans la région ;
- développer le concept de groupements d'employeurs en s'appuyant sur le Schéma de cohérence territoriale actualisé (SCOT) et une logique d'activité par bassin ;
- mettre en place une formation spécifique pour les dirigeants employeurs ;

Axe prioritaire 4 - Formation

Le dévouement, la dynamique et le savoir-faire des bénévoles restent la clé de voûte du développement de la pratique, que ce soit au niveau des compétitions qu'au niveau de la vie d'un club, d'un comité ou d'une ligue, et indépendamment de la présence d'un salarié. Il faut proposer à ces bénévoles des formations en adéquation avec leurs besoins et leurs disponibilités. En parallèle, il est impératif de maintenir et de développer les formations professionnalisantes ainsi que les formations continues pour les professionnels.

11

Actions concrètes :

- développer de nouveaux formats de formation adaptés aux besoins et aux contraintes des bénévoles (formations à distance, de proximité, formations moins contraignantes au niveau temps)



- Renforcer au sein de la formation DEJEPS l'aspect du travail avec le bénévole, le rôle du salarié au sein d'un comité ou un club en tant qu'acteur participant au développement de la pratique, au delà de son expertise technique.
- poursuivre une politique active de formation de dirigeants en mettant en avant le rôle du professionnel dans la constitution et l'animation d'une équipe de bénévoles autour de lui ;
- créer une nouvelle formation d'animateur bénévole "Ligue AURA" en lien avec le label « Mon Club et Moi » ;
- mettre en place une formation continue ciblant plus spécifiquement les dirigeants de comité.

E. Partenaires et ressources

1) La Ligue AURA de badminton est dirigée par son Conseil d'administration (CA), dont les membres sont issus des comités départementaux et des clubs. Les présidents des comités départementaux, s'ils ne sont pas membres élus du CA, sont invités systématiquement aux réunions et bénéficient de voix consultatives.

2) Les salariés de la Ligue sont les acteurs principaux de la mise en œuvre de son projet et des actions qui en découlent.

3) L'Équipe technique régionale (ETR), composée prioritairement des cadres techniques départementaux, est le moteur de la déclinaison du projet vers les comités départementaux et les clubs. Elle est force de propositions d'ajustements ou de nouvelles orientations sur les deux thématiques principales que sont les jeunes (ETR-J) et le développement/formation (ETR-D).

5) La FFBaD, ainsi que la Direction Technique Nationale et les commissions nationales sont statutairement mais aussi très logiquement les partenaires privilégiés de la Ligue AURA dans toutes ses activités.

6) La Ligue AURA reste en contact permanent et demeure attentive aux préoccupations de tous ses partenaires institutionnels régionaux, à savoir la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et le Comité Régional Olympique et Sportif.

7) Le projet territorial de la Ligue AURA est financé avant tout par la part ligue prélevée sur les licences émises par ses clubs adhérents, agrémentés par le soutien indispensable de ses divers partenaires statutaires et institutionnels.

En somme, le projet territorial de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton a été construit sur la base d'une réflexion profonde de la part de l'équipe dirigeante qui a pris les rênes de la nouvelle ligue fusionnée en juillet 2016, tenant compte de l'environnement fédéral, institutionnel et social dans lequel nous évoluons, acteurs du badminton mais acteurs aussi de la vie sportive, sociale et économique de notre pays.

Ce projet territorial n'a pas vocation à être exhaustif ni contraignant et se veut évolutif, adaptable aux changements d'orientations politiques, sociales et économiques qui pourraient intervenir à l'horizon 2024.

Le Conseil d'administration de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton, octobre 2020.

Nos partenaires

Les institutionnels :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

13

Les partenaires privés :



Notre fédération :

et nos engagements sociétaux :